



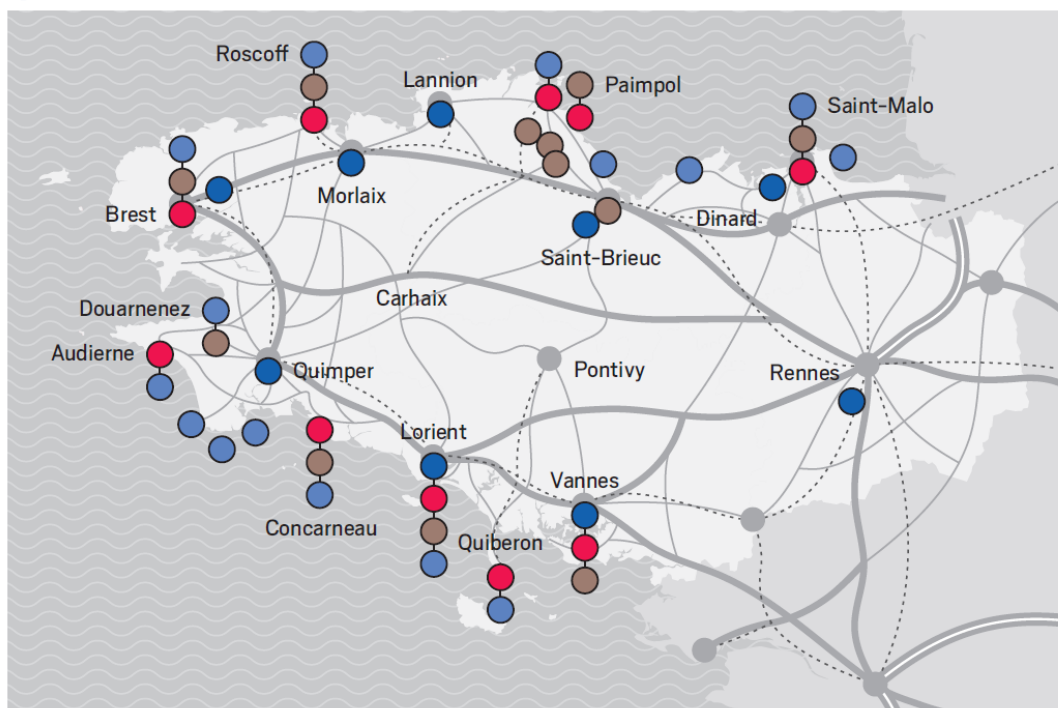
INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS


Développer les capacités de desserte de l'appareil portuaire breton, dans une région très dépendante des transports, constitue un atout important pour l'économie régionale.

Les CCI sont très impliquées en tant que gestionnaires d'équipements venant directement en appui à certaines de ces activités : à ce jour les établissements consulaires bretons gèrent 9 aéroports, 16 ports de commerce, 15 ports de pêche et criées, soit une quarantaine d'équipements quand leurs homologues d'autres régions en gèrent de 2 à 15.

Préserver la qualité et la compétitivité de ces infrastructures sont des éléments déterminants pour conforter l'avenir économique de la Bretagne et son ouverture internationale. De plus, les ports bretons représentent un facteur d'incitation déterminant pour le maintien de certaines entreprises dans la région par les facilités qu'ils apportent pour l'import / export, notamment pour les industries agroalimentaires.

- | | | |
|--------------------------|--------------|------------------------|
| ● PORTS DE PASSAGERS | ● AÉROPORT | — DÉPARTEMENTALE |
| ● PORTS DE MARCHANDISES | == AUTOROUTE | --- RÉSEAU FERROVIAIRE |
| ● PORTS DE PÊCHES-CRIÉES | — NATIONALE | |





CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex
Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr